



Le mot du maire

Ce bulletin est destiné à vous présenter quelques manifestations organisées sur la commune, ainsi que diverses informations. Vous y trouverez aussi les chiffres des finances communales, alimentées en particulier par vos impôts locaux qui, je tiens à le préciser, n'augmenteront pas cette année.

2019 est la dernière année du mandat actuel.

Mars 2020 verra en effet l'élection d'un nouveau conseil municipal.

À ce sujet, je renouvelle mon appel à bonnes volontés pour injecter du sang neuf et des idées nouvelles pour le prochain mandat, avec ou sans moi.

Il serait regrettable, voire risqué, que les prochaines élections voient arriver un conseil municipal composé de 15 novices, certainement pleins de bonnes volontés, mais sans aucune expérience.

Si vous vous sentez concernés, si vous voulez vous impliquer dans la gestion de la commune, si vous aimez le contact avec les gens, si vous avez envie d'être utile à votre commune, n'hésitez pas. Venez en parler.

J'en profite pour remercier les personnes qui se sont déjà proposées pour être candidat(e)s.

Les beaux jours arrivent et je me permets de vous rappeler quelques règles.

J'insiste sur ces dispositions car leur non-respect embête vos voisins, et vous aussi, parfois, quand ce sont les autres qui ne les respectent pas. De plus, vous pouvez être verbalisés.

Je vous souhaite une bonne lecture et un bel été.

Jackie PERAULT

Informations



Élections européennes

Elles auront lieu le **dimanche 26 mai**. Le bureau de vote sera ouvert de **8h00 à 18h00**.

Bien que ne passionnant pas les électeurs, ce scrutin est important car l'Europe est amenée à prendre des décisions importantes pour notre vie quotidienne.

École

Si votre enfant est né au cours de l'année **2016**, il est en âge d'être scolarisé en classe maternelle. Vous pouvez dès à présent aller en **mairie**, afin de faire l'inscription (avec votre **livret de famille**) et prendre rendez-vous avec madame Lascoux, directrice de **l'école**, au **05 49 48 26 94**.



Nouveau site internet

Depuis le 1^{er} mai, la commune dispose d'un nouveau site internet, plus complet, plus ludique.

Son contenu s'adapte automatiquement au terminal que vous utilisez (smartphone, tablette, ordinateur).

N'hésitez pas à le consulter régulièrement pour être tenu informé car les journaux locaux ne sont pas toujours disposés à faire paraître les articles que nous leur envoyons.



Bons-vacances

La **Commune de Mazerolles** et la **Communauté de Communes Vienne et Gartempe** offrent chacune un bon-vacances de **50 €** aux enfants de la commune qui participent à un séjour d'une semaine pendant les camps d'été organisés en juillet et en août 2019 au CPA Lathus.

Le bon offert par la commune est à retirer au secrétariat de mairie et celui de la CCVG est à demander/retirer sur le site www.vienneetgartempe.fr.



Chantier loisirs

Du 29 juillet au 2 août, la commune organise un chantier loisirs en partenariat avec la MJC 21.

Il proposera aux jeunes Mazerollais(e)s âgé(e)s de 11 à 17 ans de rénover le patrimoine communal en contrepartie d'un séjour qui reste à définir.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter la MJC21 à partir du 4 juin.

Bruits

L'arrêté préfectoral n°07/DDASS/SE/008 du 19 juin 2007, régleme les bruits de voisinage dans le département de la Vienne, en particulier dans son article 8 qui stipule :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils, telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi : de **8h30 à 12h00** et de **13h30 à 19h00**,
- Les samedis : de **9h00 à 12h00** et de **14h00 à 18h00**,
- Les dimanches et jours fériés : de **10h00 à 12h00**.



Animations

Randonnée pédestre

Le **dimanche 26 mai**, l'association BodySmile organise une randonnée pédestre.

2 parcours d'environ 8km et 13km vous seront proposés.

Départ de 7h45 à 9h00, salle Étève (en face de la Mairie) à Mazerolles.

Casse-croûte et boissons à mi-parcours. Apéro et rafraîchissements à l'arrivée.

Tarif 3 € / pers. (gratuit pour les enfants -12 ans).

Renseignements et pré-inscriptions : par mail bodysmile86@gmail.com

par téléphone au 06 81 73 50 45 ou 06 31 94 32 16



Randonnée gourmande semi-nocturne

Organisée par l'APE du collège de Lussac-les-Châteaux, le **vendredi 14 juin** à 19h.



Rassemblement salle Etève (en face de la Mairie) pour une randonnée de 11 km à travers bois et collines, agrémentée de quatre étapes gourmandes où vous pourrez déguster des produits locaux.

Tarifs : repas adulte, 12 € ; - 12 ans, 6€.

Pensez à vos couverts, votre gilet réfléchissant et votre lampe torche.

Réservations indispensables au 06 77 81 42 11 ou 06 81 94 73 37.

Clôture des inscriptions le 7 juin.

Concours de pêche de l'Association des Jeunes

Il aura lieu le **samedi 22 juin**, de 17h à 19h et sera suivi d'un barbecue.

Renseignements au 06 87 10 40 88.



Mazeroll'n Rock

Samedi 29 juin, Les Amis de Mazerolles vous proposent la 9^e édition de Mazeroll'n Rock.

Au programme, 4 tributes de groupes qui ont marqué l'histoire du rock.

Rendez-vous dès 18h30 au stade Pierre Bordier.

Toutes les infos sur la page Facebook [Mazeroll'n Rock](#)



Fête champêtre

Elle aura lieu le **samedi 27 juillet**.

Cette année, le repas, servi à partir de 19h30, sera suivi, à 21h30, d'un concert de l'artiste poitevin Mich'to, sosie officiel du chanteur Renaud.

Vers 23h, le dernier feu d'artifice de ce mandat sera exceptionnel.

Un bal gratuit et une buvette vous seront proposés par l'Association des Jeunes



Théâtre

Mercredi 14 août en soirée, vous pourrez assister à une représentation théâtrale dans le parc de la salle des fêtes.

La troupe « Prélude en Berry » vous proposera, en plein air, le spectacle « Le Bourgeois Gentilhomme ».

Samedi 5 octobre, "Les P'tites têtes de Litotes" vous attendent à 20h30, à la salle des fêtes, pour assister à leur représentation théâtrale.



Réveillon de la Saint-Sylvestre

Organisé à la salle des fêtes le 31 décembre par l'Association des Jeunes.

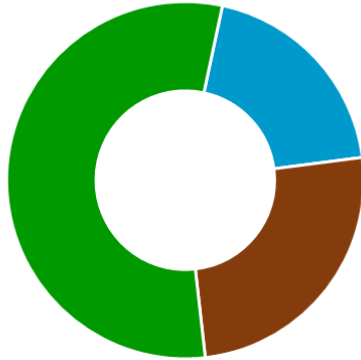
Renseignements au 06 87 10 40 88.



Compte administratif 2018

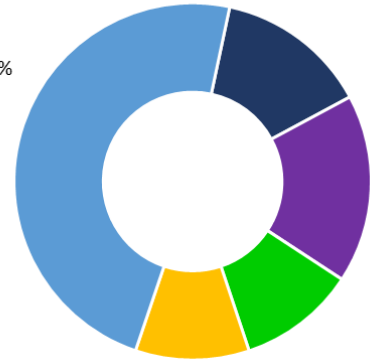
Investissement recettes : 132 741,63 €

- Excédent capitalisé : 19,63 %
- FCTVA : 25,26 %
- Dotations, subventions : 55,12 %



Investissement dépenses : 327 534,68 €

- Remboursement d'emprunts : 13,82 %
- Bâtiments : 17,09 %
- Défense incendie : 10,64 %
- Achat de matériel : 10,31 %
- Voirie : 48,15 %



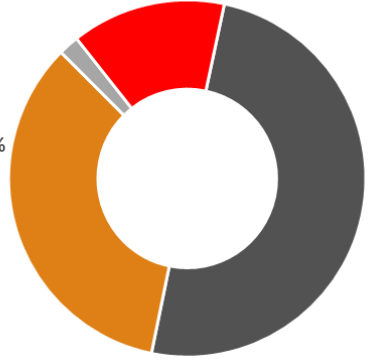
Fonctionnement recettes : 960 774,87 €

- Autres produits : 4,89 %
- Impôts et taxes : 46,61 %
- Dotations et subventions : 16,34 %
- Excédent reporté : 32,35 %



Fonctionnement dépenses : 510 226,39 €

- Charges de personnel : 49,89 %
- Charges à caractère général : 34,28 %
- Charges financières : 1,85 %
- Autres charges : 13,99 %



Budget primitif 2019

Investissement recettes : 498 071,00 €

- FCTVA : 5,98 %
- Virement du fonctionnement : 48,47 %
- Subventions : 8,21 %
- Excédent capitalisé : 37,34 %



Investissement dépenses : 498 071,00 €

- Remboursement emprunts : 9,52 %
- Bâtiments : 25,92 %
- Voirie : 20,08 %
- Achat de matériel : 5,40 %
- Défense incendie : 4,12 %
- Pigeonnier : 4,86 %
- Cimetière : 3,01 %
- Déficit reporté : 27,10 %



Fonctionnement recettes : 901 797,00 €

- Excédent antérieur : 29,34 %
- Impôts et taxes : 49,65 %
- Dotations, subventions : 16,48 %
- Autres recettes : 4,54 %



Fonctionnement dépenses : 901 797,00 €

- Charges de personnel : 28,51 %
- Charges financières : 1,00 %
- Autres charges : 20,42 %
- Charges à caractère général : 23,30 %
- Virement à l'investissement : 26,77 %

